

Pour diffusion immédiate

Consultations sur le développement durable

Les sociétés de transport en commun proposent un partenariat au Gouvernement du Québec

Gatineau, le 14 avril 2005 – Participant aux consultations sur le développement durable aujourd’hui à Gatineau, l’Association du transport urbain du Québec (ATUQ) a souligné au ministre Thomas Mulcair l’importance de faire du transport en commun un axe d’intervention prioritaire dans le plan gouvernemental et la stratégie à venir. *« Toute stratégie de développement durable devra s’appuyer sur des objectifs de croissance de l’achalandage du transport collectif. C’est pourquoi les sociétés de transport proposent au Gouvernement du Québec d’être ses partenaires dans la mise en œuvre et la réussite du Plan de développement durable »* a déclaré monsieur Lawrence Cannon, président de l’ATUQ.

L’ATUQ a profité de son audition pour saluer la volonté politique du gouvernement du Québec de faire du développement durable une de ses priorités. Elle a également démontré que, par sa nature même, le transport en commun constitue l’exemple parfait d’une mesure de développement durable puisqu’il remplit un rôle essentiel dans la société québécoise sur le plan environnemental, social et économique. *« Nous proposons donc au Gouvernement du Québec un partenariat afin de contribuer, ensemble, à la réussite du Plan de développement durable. Pour ce faire, il faut préalablement garantir un financement stable, prévisible, suffisant, équitable et à long terme au transport en commun et ce, non seulement pour assurer sa survie, mais aussi son développement »* a précisé monsieur Cannon.

À cet égard, l’ATUQ rappelle l’importance du processus de révision du cadre financier du transport en commun présentement en cours au ministère des Transports du Québec. Ce processus doit mener vers l’entrée en vigueur d’un nouveau cadre pour le 1^{er} janvier 2006.

L’ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, son mandat est d’assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l’industrie et des différentes instances gouvernementales. À eux seuls, les membres de l’ATUQ desservent 52% de la population du Québec, soit près de quatre millions de personnes.

- 30 -

Source : Virginie Cousineau
Responsable des communications et de la recherche
Association du transport urbain du Québec
Téléphone : (514) 280-4640
Téléavertisseur : (514) 201-1926
www.atuq.qc.ca